



PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ARRETE N° 072/UL/P/SG/2023

portant nomination du directeur du Pôle Universitaire d'Innovation et de Technologie
à l'Université de Lomé

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant Statuts des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156 du 14 septembre 1970 portant création de l'Université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-024/PR du 09 mars 2001 portant changement de la dénomination « Université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2023-058/PR du 29 août 2023 portant nomination du Président de l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 045/UL/P/SG/2023 du 11 juillet 2023 portant création, organisation et fonctionnement d'un pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT) à l'Université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 046/UL/P/SG/2023 du 11 juillet 2023 portant composition et fonctionnement du Comité de Gestion du pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT) de l'Université de Lomé ;

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Professeur KOLEDZI Komí Edem, n°mle 069986-U, enseignant-chercheur en service au département de chimie de la faculté des sciences (FDS), est nommé directeur du Pôle Universitaire d'Innovation et de Technologie (PUIT) à l'Université de Lomé.

Article 2 : Le présent arrêté abroge toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 3 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera communiqué et publié partout où besoin sera.

Ampliations

- MESR	1
- PUL	2
- 1 ^{er} VP/UL	1
- 2 ^{ème} VP/UL	1
- SG/UL	2
- AC/UL	1
- SF/UL	1
- Ets/UL	15
- Services Centraux	15
- CERSA	1
- CERME	1
- CERVIDA	1
- WASCAL	1
- Ecoles doctorales	3
- DRH	1
- DBA-UL	1
- Intéressé	1

Lomé, le 16 NOV 2023



Professeur Adama Mawulé KPODAR